

Reconstitution des débats autour du vote de la loi de 1905 à l'Assemblée Nationale le 7 décembre 2022



<https://lcp.fr/programmes/evenements/reconstitution-du-debat-sur-la-loi-1905-a-l-assemblee-nationale-emission>

Reconstitution des débats de la loi de 1905 dans l'hémicycle le 7 décembre 22

Le mercredi 7 décembre 22, en hommage à Aristide Briand et dans le contexte de la Fête nationale de la laïcité du vendredi 9 décembre, une reconstitution du débat de 1905 a eu avoir lieu dans l'hémicycle.

Le déroulé fut le suivant :

10h – 10h30 : Accueil des élèves à l'Assemblée nationale, installation dans l'hémicycle

10h30 : Arrivée de la présidente de l'Assemblée nationale pour un mot d'accueil et une présentation du spectacle

10h40 – 11h40 : Spectacle

11h45 – 12h30 : Débat sur la laïcité

12h30 – 14h : collation en galerie des fêtes

14h : départ des élèves

Les députés ont assisté à ce spectacle depuis les tribunes.

Un débat avec les classes invitées a eu ensuite lieu dans la galerie des fêtes.

Six comédiens de la Comédie Française ont assuré les différents rôles :

Hélène Sée, première femme admise dans les tribunes de la presse comme journaliste parlementaire :

- Catherine Salviat, sociétaire honoraire de la Comédie-Française.

Aristide Briand, député de la Loire, rapporteur du projet de loi de Séparation des Eglises et de l'Etat :

- Hervé Briaux, célèbre pour sa voix grave, proche de la « voix de violoncelle » de Briand ; il fait actuellement un succès avec l'adaptation des Essais de Montaigne au Théâtre de Poche-Montparnasse.

L'abbé Gayraud, député du Finistère et défenseur de l'Eglise :

- Marcel Bozonnet, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, ancien administrateur général de la Comédie-Française, ancien directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

Le comte de Baudry d'Asson, député de Vendée, aristocrate royaliste défendant l'alliance du trône et de l'autel :

- François Loriquet, ancien élève du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, prix du second rôle masculin au Palmarès du théâtre 2013 (le directeur d'école dans Un Village français).

Jean Jaurès, député du Tarn, chef de file des socialistes et partisan du projet :

- Scali Delpeyrat, ancien élève du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (SG de l'Elysée dans Baron noir).

Maurice Allard, député du Var, anticlérical virulent et truculent, qui trouve le projet trop conciliant et rêve de déchristianiser la France :

- Pierre Hancisse, ancien pensionnaire de la Comédie-Française (Edmond Rostand dans le Cyrano de Podalydès ; a joué dans De Gaulle et Kompromat).



* Notre classe de la 1^{ère} MCV3
Lycée Léon-Blum - Créteil
accompagnée par Mmes Sanz, Ould Slimane et Loussaief



Notre arrivée à l'Assemblée Nationale



Nous, siégeant dans
l'hémicycle

* CE QUE NOUS PENSIONS DE LA LAÏCITÉ AVANT D'EN COMPRENDRE LE SENS

- * Avant les cours avec notre professeure chacun avait sa propre définition de la laïcité. Nous pensions que cette loi était une loi injuste qui privait les croyants d'exercer leur religion librement.
- * Nous avions à l'esprit cette idée car nous prenions l'école comme exemple.
- * L'école est un endroit où l'on accueille des « jeunes esprits », c'est pourquoi les signes ostensibles sont interdits dans les établissements scolaires afin de ne pas nous influencer. Cette interdiction perturbe beaucoup certains élèves, c'est pour cette raison que nous la voyions comme une entrave à notre liberté.

Nos questions lors du cours sur la laïcité

- * Pourquoi les fêtes chrétiennes sont-elles conservées dans le calendrier?
- * Pourrait-on remplacer des jours fériés religieux par des jours républicains ?
- * Pourquoi y a-t-il du poisson à la cantine tous les vendredis?
- * Comment l'idée de la laïcité est-elle apparue?
- * Si aujourd'hui on devait refaire ce débat, est-ce-que ce serait la même chose ?
- * En quoi mettre des signes religieux peut nuire à nos études ?
- * Pourquoi avez-vous choisi de séparer la religion de l'Etat, contrairement à d'autres pays ?
- * Dans la devise de la France pensez-vous que nous pouvons rajouter LAÏCITE ?

* CE QUE NOUS PENSONS DE LA LAÏCITÉ MAINTENANT

Suite à l'invitation à assister à la représentation du débat portant sur le vote de la loi 1905 sur la laïcité, « de séparation des Églises et de l'État », à l'Assemblée Nationale, notre point de vue a beaucoup changé.

A présent voici quelques exemples de ce que pense notre classe de la laïcité :

- * La laïcité permet le vivre-ensemble, l'entraide et l'égalité aux yeux de tous et de l'Etat.
- * La laïcité se rapproche de la devise de la France, « Liberté, égalité, fraternité ».
- * La laïcité permet de pratiquer sa religion dans le respect de l'ordre public.

LA NOTION DE LAÏCITE

Selon nous, la laïcité constitue une forme d'égalité. Nous devons tous être au même niveau, il n'y a pas de religion bien ou moins bien. C'est le droit de croire ou ne pas croire, pratiquer sa religion librement sans pour autant « l'imposer ».

La Laïcité, dans l'égalité l'état veut nous rendre tous égaux comme à l'école ou nous devons pas montrer nos signes religieux ou autres.

Pour la Liberté c'est la faite de respecter la religion de l'autre, de c'est choix de croire ou ne pas croire à une religion.

Pour la Fraternité, c'est que nous sommes tous frères et que on se soude même si nous religions et coutumes différents.

Selon moi la laïcité se rapproche l'égalité, la fraternité et la liberté car elle se rapproche de la devise de la France.

L'égalité car sans ^{part de} signes ostensible ou sans montrer sa croyance religieuse tout le monde est égaux et sans jugement

La fraternité ^{mauvais} ce qui permet un vivre ensemble peu importe nos croyances.

La liberté de croire ou de ne pas croire.

* QUELQUES POST-IT

* Notre ressenti sur la laïcité

Perception au début du cours: La laïcité pour nous était le fait de ne pas pouvoir pratiquer librement notre religion. Nous pensions cela car dans les écoles nous ne pouvons pas pratiquer ou porter des signes religieux.

Alors que la laïcité est la liberté de pouvoir croire ou non et de ne pas imposer aux autres notre religion ou de nous donner un statut en fonction de nos signes ou symboles.

Perception à la fin du cours : Après ce débat nous avons changé notre manière de penser face à la laïcité car même si nous sommes contre le fait de ne pas pouvoir pratiquer librement à cent pour cent notre religion, nous respectons la loi et nous comprenons son sens et son origine.



Le débat, Salle des fêtes

Présentation du débat portant sur le vote du texte de la loi de 1905 à l'Assemblée nationale

* Ressenti par rapport au débat :

Le débat sur le texte de la loi de 1905 était très intéressant. Nous l'avons apprécié car on s'y croyait réellement grâce au talent des comédiens de la Comédie française. Nous avons aussi aimé le débat qui a suivi. Il a provoqué notre curiosité et l'envie d'apprendre son origine. Nous avons trouvé touchant de voir que cela impacte encore notre génération.

Pour conclure nous sommes très heureux d'avoir assisté à cette représentation qui nous a permis d'en apprendre plus sur la laïcité.